## Monsieur le commissaire enquêteur

Comme, l'électricité produite par les éoliennes n'est pas une énergie locale : elle est injectée sur le réseau national et rien ne permet d'affirmer qu'elle sera consommée localement, d'autant que la production d'ENR est exportée et contribue à décarboner les pays étrangers comme le reconnaît le RTE dans plusieurs notes pour 2019 et 2023 dont extraits ci après ( selon ces notes, 77% de la décarbonation réalisée par les ENR installées en France profite aux pays voisins ! ).

En un mot, l'électricité produite si le parc se réalise, sera exportée dans les pays européens moins vertueux pour contribuer à les décarboner.

Pour résumer la situation : les riverains français subissent les nuisances des parcs éoliens, les contribuables français les financent, et ce sont les pays voisins qui décarbonent avec au passage des sociétés étrangères qui récupèrent les bénéfices et du matériel importé.

On est loin de la fable et de la décarbonation du mix électrique français.

## **EXTRAIT NOTE RTE POUR 2019**

9. Cette réduction de l'utilisation des moyens thermiques se produit en France et dans les pays voisins, car le système électrique fonctionne de manière interconnectée à l'échelle européenne. La France disposant de peu de centrales thermiques – dont certaines (centrales à gaz) sont plutôt récentes et compétitives sur les marchés européens – une partie importante des réductions d'émissions sont enregistrées dans les pays voisins, via une augmentation des exports d'électricité et une réduction des imports. C'est ce qui explique que la France reste le principal exportateur européen malgré la réduction importante de la production nucléaire depuis les années 2000.

Sur l'évaluation des effets du développement des énergies renouvelables en matière d'émissions de gaz à effet de serre :

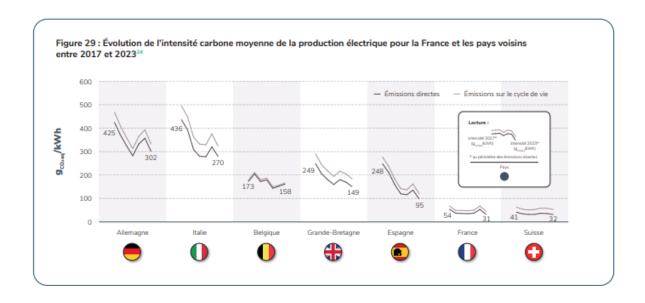
10. Pour obtenir une évaluation des émissions évitées grâce à la production éolienne et solaire, RTE a simulé ce que serait le fonctionnement du système électrique actuel sans ces installations. Cette étude, restituée dans le rapport technique du Bilan prévisionnel 2019, chiffre les émissions évitées à environ 22 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an (5 millions de tonnes en France et 17 millions de tonnes dans les pays voisins). Dit

La situation n'a pas changé radicalement depuis cette note relative à l'année 2019, comme le confirme le RTE :

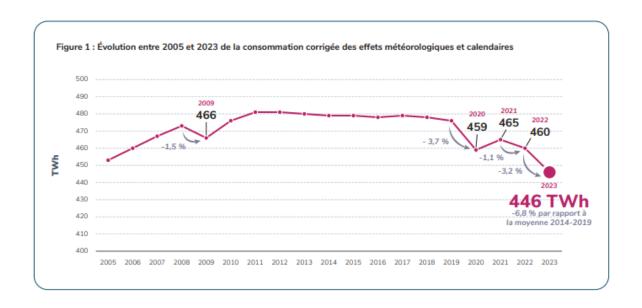
## **EXTRAIT RAPPORT RTE 2023:**

la France. Par ailleurs, les exportations françaises, en se substituant à de la production carbonée, ont permis d'éviter des volumes significatifs d'émissions à l'étranger, en premier lieu en Italie (11,1 Mt<sub>CO2eq</sub>) et en Allemagne (5,5 Mt<sub>CO2eq</sub>).

Or, le bilan carbone du mix électrique français est très bas : 31 grammes seulement eqCo2/Kwh, ce qui est 10 fois moins que l'Allemagne comme le montre le tableau 2023 du RTE :



Enfin toujours selon le bilan RTE de 2023, la consommation électrique française est en baisse sérieuse puisqu'elle est inférieure à ce qu'elle était en.....2005, ainsi qu'en atteste ce graphique issu du rapport RTE 2023, si bien que la France exporte près de 50 Tw/H d'électricité, ce qui correspond quasiment à la production éolienne:



La conclusion qui s'impose est clair : nous n'avons aucunement besoin de ce projet d'ABOWIND!

Un avis négatif s'impose donc de plus fort

Bien cordialement

Patrick KAWALA